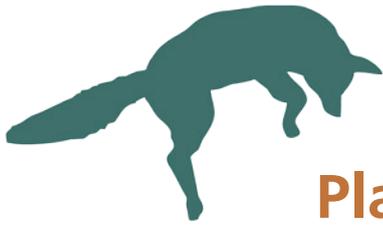


Dossier de presse



Plaidoyer pour le renard ***Beau et utile, vive le goupil !***



© D. Meier

**Le samedi 15 février à 14h
au Café Citoyen à Lille**



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Battues administratives, tirs de nuit, piégeage, enfumage, déterrage... au total, **entre 600 000 et un million de renards sont tués par la chasse et le piégeage chaque année en France**. Cette destruction organisée, sans aucun quota, s'apparente à un véritable massacre totalement injustifié.

Le renard ne cesse d'être persécuté sous couvert d'une prétendue « régulation ». Or, une quelconque limitation des effectifs implique tout d'abord la connaissance de l'état réel de la population vulpine, ainsi qu'une prise en compte du rôle positif du renard. Ça n'est pas le cas.

Les « ch'tis fox days », la fête macabre

Une absurde tuerie de renards se prépare dans le département du Nord, du 17 au 23 février. Sans justification sanitaire ou scientifique crédible, chasseurs, piégeurs, déterreurs et lieutenants de louveterie vont détruire jour et nuit, par simple divertissement, tous les renards qu'ils pourront, parfois avec une violence insupportable.

Le renard est un animal utile à la collectivité par son rôle de limitation des rongeurs. Le renard est également - ou avant tout ! - un être vivant sensible à la souffrance. Les associations de protection de la nature ont déjà écrit au préfet pour lui demander de faire interdire cette semaine de festivités brutales et insensées, et appellent les citoyens soucieux de leur environnement à se mobiliser.



« Nuisible », mais à qui exactement ?

Légalement, quatre raisons peuvent être invoquées pour inscrire le renard sur la liste départementale des espèces dites « nuisibles » :

- 1°) L'intérêt de la santé et de la sécurité publique,
- 2°) La protection de la flore et de la faune,
- 3°) La prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles,
- 4°) La prévention des dommages importants à d'autres formes de propriété.

Dans les faits, ces motifs courts et non détaillés ne sont motivés que par le seul confort des activités cynégétiques. Autrement dit : le plaisir de chasser, même en dehors des périodes de chasse.

Les chasseurs justifient leurs destructions de renards par une raison sanitaire, en désignant les canidés comme vecteurs sains de l'échinococcose alvéolaire, et en répandant des idées fausses. Or, cette maladie est absente dans 75% des départements français ! De plus, grâce à de nouveaux traitements, elle se soigne parfaitement aujourd'hui. Le renard roux ne transmet pas plus de maladies à l'homme que les chats ou les chiens domestiques non vermifugés : la quinzaine de cas recensés chaque année concerne majoritairement des propriétaires de chiens.



Il est possible de lutter efficacement contre l'échinococcose alvéolaire en répandant des appâts contenant un vermifuge, comme cela a été expérimenté en Allemagne. Il est scientifiquement prouvé que les **destructions de renards aggravent les épidémies** en dispersant des individus susceptibles d'être infectés ! Mais elles sont toujours pratiquées en France. (Voir en annexe le document sur l'échinococcose)

Les chasseurs et les piégeurs jugent essentiel de protéger leur gibier d'élevage tout juste sorti de cage, tels que faisans, perdrix ou lièvres, et d'abattre ses prédateurs potentiels, au détriment de la faune sauvage authentique ! Or, la prédation naturelle n'a pas à être limitée, d'autant que ces animaux élevés par et pour les chasseurs, puis relâchés sur un territoire inconnu, n'ont pas les comportements de survie d'animaux sauvages et sont donc des proies bien plus faciles à capturer pour les carnivores et à tuer pour les chasseurs.

Le renard, comme nombre d'autres prédateurs, **s'autorégule naturellement** en fonction des ressources alimentaires. Si la nourriture vient à manquer, certaines femelles ne se reproduiront pas et le taux de mortalité au sein de la portée sera plus important. L'argument récurrent d'une surpopulation, voire d'une « pullulation », est d'autant moins pertinent scientifiquement que la nature se charge très bien de réguler elle-même les populations de renards.

Un allié gratuit et non polluant



© F. Lincosani

Alors que certains agriculteurs utilisent encore des produits toxiques pour se débarrasser des rongeurs qui ravagent leurs cultures, un renard peut éliminer à lui seul environ 6 000 petits rongeurs par an. 48 campagnols ont été comptés dans l'estomac d'un seul individu ! Cet allié des agriculteurs représente incontestablement une solution efficace, gratuite et non polluante pour freiner les dégâts causés par les micromammifères. D'ailleurs, en 2007, les autorités administratives de l'Isère se sont enfin rendu compte de l'incohérence de classer le renard « nuisible ». Elles ont décidé de le retirer temporairement de cette liste noire, pour apporter une solution concrète et écologique au problème d'invasion de campagnols dans ce département. De même dans les communes de la Nièvre, où prolifèrent les campagnols, un arrêté ministériel exclut le renard de la liste des « nuisibles » pour la campagne 2012-2015.

L'utilisation de la bromadiolone pour lutter contre la pullulation de rongeurs reste, quant à elle, une méthode catastrophique pour l'environnement. Cet anticoagulant puissant provoque une lente agonie des micromammifères, ainsi que la mort des animaux sauvages, - en particulier des rapaces, protégés par la loi depuis 40 ans, qui jouent aussi un rôle de prédateurs pour le bon fonctionnement des écosystèmes - et domestiques qui les consomment.

Le renard joue un rôle irremplaçable dans la chaîne alimentaire. Prédateur de rongeurs, il évite leur prolifération. Volontiers charognard, il participe à l'élimination des





© F. Cahez

animaux malades et des cadavres, évitant ainsi la propagation des épidémies. Il exerce une sélection naturelle sans porter préjudice à son environnement. Son régime éclectique n'a pas d'incidence notable sur les aliments qu'il consomme, car il varie son « menu », en bon opportuniste qu'il est !

Un être sensible...

Ne l'oublions pas, le renard est un animal intelligent, autant que son cousin le chien. Il est extrêmement sensible, du latin *animus* (« âme ») et *sensibilis* (« qui peut être ressenti »). Il n'est indifférent ni aux pinces métalliques des déterreurs, ni à la terreur qu'engendrent les cris des chasseurs et de leurs chiens.

Protecteur de nos cultures, éboueur de nos campagnes, il n'est pas « nuisible » mais a un rôle irremplaçable pour le bon fonctionnement de la Nature.

Et quand bien même il ne « servirait » à rien...

Il est beau, gracieux et craquant comme un félin. C'est l'âme de nos légendes et de nos terroirs.

Et quand bien même il ne serait pas beau...

Comme tout être vivant, le renard a le droit d'être respecté.

...Pourtant persécuté

Il est chassé de début juin à fin février et tiré toute l'année en tant que « nuisible »,

Il est piégé toute l'année: par collet, piège en X, cage piège, etc.,

Il est déterré en tant que « nuisible » toute l'année,

Il est mutilé post-mortem pour des primes à la queue...

Voir le calendrier des destructions ci-joint en annexe, présentant les 8 types de « destruction » possibles selon les périodes de l'année.



En France, le renard est une espèce gibier, de surcroît classée « nuisible », un concept antiscientifique contre lequel les associations de protection de la nature se battent inlassablement.

Les associations présentes demandent officiellement :

- le déclassement du renard de la liste des « nuisibles » dans tous les départements français
- l'interdiction de sa chasse en dehors de la période d'ouverture générale de la chasse (mi septembre à fin février).

Protégeons le renard !

Un collectif d'associations pour la protection de la nature s'est mobilisé et a lancé une cyber@ction. D'autres associations ont depuis rejoint les rangs pour une grande manifestation « Stop aux ch'tis fox days » qui aura lieu le samedi 15 février à 14h30 à la place du théâtre à Lille.

Les intervenants, scientifiques :

- **Jean-Marie GOURREAU**, Docteur vétérinaire, épidémiologiste et biologiste, membre du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), vice-président de la commission faune. Tél. 06 08 96 69 33 - jm.gourreau@gmail.com
- **Denis-Richard BLACKBOURN**, docteur en écoéthologie à Paris-V et en ethnozoo-logie au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), attaché au MNHN, auteur de nombreux ouvrages et articles scientifiques sur le renard roux. Tél. 06 29 10 30 73 - richard.blackbourn@free.fr



Le collectif :



ANG - Association des Naturalistes de la Gohelle

Thierry BERNARD - Président

Tél. 06 68 10 84 89 - thierrybernard8426@neuf.fr

CCS Jules Grare - Les Marichelles - 62800 Liévin



ASPAS - Association pour la Protection des Animaux Sauvages

Pierre ATHANAZE - Président

Tél. 06 08 18 54 44 - athanaze@infonie.fr

BP 505 - 26401 Crest Cedex



FBB - Fondation Brigitte Bardot

Christophe MARIE - directeur du Bureau de Protection Animale et porte-parole

Tél. 06 74 88 80 81 - christophe.marie@fondationbrigittebardot.fr

28 Rue Vineuse - 75116 Paris



GON - Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-De-Calais

Arnaud BOULANGER - Responsable de la centrale mammifère

Tél. 03 20 53 26 50 - arnaudboulanger.gon@hotmail.fr

MRES - 23 rue Gosselet - F5900 Lille



LPO NORD - Ligue pour la Protection des Oiseaux du Nord

Yann GODEAU - Président

Tél. 06 69 19 69 51 - nord@lpo.fr

7 Rue d'En-Haut - 59151 Brunémont



LPO FRANCE- Ligue pour la Protection des Oiseaux

Carine BRÉMOND - Responsable Relations presse LPO France

Tél. 06 34 12 50 69 - carine.bremond@lpo.fr

Fonderies Royales - 8 rue du Docteur Pujos

BP 90263 - 17305 Rochefort Cedex



RAC - Rassemblement pour l'Abolition de la Chasse

François DARLOT - Président

Tél. 06 84 84 51 18 - contact@abolition-chasse.org

Maison des associations - 181 avenue Daumesnil - 75012 Paris

Avec le soutien de :





Synthèse

5 bonnes raisons de protéger le renard

1 - Il protège nos cultures

Le renard roux se nourrit essentiellement de campagnols.

Un renard peut éliminer écologiquement environ 6 000 petits rongeurs par an (campagnol, mulot, souris).

La prolifération cyclique des campagnols crée une gêne importante au travail des agriculteurs et occasionne des pertes financières considérables (130 à 150€ha pour le département du Jura).

L'utilisation de la bromadiolone pour lutter contre la pullulation de micromammifère reste, quant à elle, une alternative catastrophique pour l'environnement et la chaîne alimentaire. Le renard roux le fait gratuitement et sans polluer, c'est bon pour notre santé !

2 - Il nettoie nos campagnes

Le renard est charognard, il élimine également les animaux faibles et malades. Il évite ainsi la propagation des épidémies (épizooties et zoonoses), qui éradiqueraient des populations entières d'animaux sauvages.

3 - Il est indispensable à un environnement sain et équilibré, pas "nuisible"

Le renard roux ne transmet pas plus de maladies à l'homme que les chats ou chiens domestiques non vaccinés.

L'échinococcose alvéolaire est rare et se guérit.

Le renard ne nuit pas aux écosystèmes, seulement au plaisir des chasseurs car il les concurrence. Il ne pullule pas.

4 - C'est un être sensible

Le renard est aussi intelligent que le chien, son cousin domestique.

Il est beau, gracieux et sensible à la souffrance comme tout être vivant, il a le droit d'être respecté.

5 - Il fait partie de notre patrimoine

Le renard fait partie de notre patrimoine naturel et culturel, de nos légendes, nos rêves et notre imaginaire.



Aucun répit pour le renard

Modes et périodes de la chasse au renard en France

Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aôut	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
Chasse à tir					Chasse à tir						
Chasse à courre								Chasse à courre			
Chasse au vol								Chasse au vol			
Vénerie sous terre								Vénerie sous terre			
Tir (nuisible)		Tir (nuisible)									
Déterrage (nuisible)											
Enfumage (nuisible)											
Piégeage (nuisible)											

